

LE P U B L I C I S T E .

QUINTIDI 25 Floréal, an VII.



Relation des événemens qui ont eu lieu à Parme. — Détails de la gazette de Vienne, qui annonce la prise de Gaza par les troupes françaises en Egypte, et continuation de cette armée pour se porter à Jérusalem. — Maladie épidémique à Copenhague. — Avantages considérables remportés par le général Ménard sur les insurgés du pays des Grisons. — Nouvelles diverses.

I T A L I E .

Parme, le 4 floréal.

Notre ville a été, le 30 germinal, le théâtre d'une scène qui nous a donné & qui nous donne encore de l'inquiétude. Le matin, au point du jour, le bruit couroit que les Autrichiens avoient passé le Pô à Sacca & étoient à Colonne, résidence du duc. La ville étoit en mouvement, & chacun étoit affecté selon sa manière de voir les choses. Vers les dix heures, près de quatre-vingts hussards autrichiens se présentèrent à la porte Saint-Barnaba avec des paysans de l'outre-Pô, monterent à cheval, armés de fusils & de sabres. La porte fut fermée; mais on l'ouvrit après avoir fait une espèce de capitulation, dans laquelle il étoit dit que les Allemands respecteroient la capitale & n'insulteroient aucun étranger, quelqu'il fût. Le détachement autrichien entra au grand galop & sabre à la main, guidé par des espions qui connoissent bien le pays & la ville. A minuit, S. A. R. avoit fait avertir le citoyen Permont, agent français des finances à Parme, de l'approche des ennemis, ainsi que les autres Français. Ils n'en vouloient rien croire: ils s'attendoient d'ailleurs que la ville feroit résistance; mais le gouvernement ne prit aucune mesure à cet effet. Au contraire, il crut, sur le rapport de l'officier qui commandoit le détachement, que le soir il devoit arriver cinq mille fantassins & qu'il falloit préparer des logemens & des rations. On a vu ensuite que ce n'étoit qu'une ruse. Dans tous les cas, le gouvernement devoit attendre qu'il se présentât une force imposante, & ne pas ouvrir les portes à une centaine de hussards. Ceux-ci, conduits par les espions, allèrent dans plusieurs maisons où il y avoit des Français, pillèrent les effets des particuliers & ceux qui appartenoient à la république, & en chargèrent deux voitures. Toute la matinée ils furent à cheval & patrouillèrent. Enfin, vers une heure & demie ils sortirent & s'en retournèrent avec leur butin & leurs prisonniers à Casal-Maggiore.

Notre prince a paru très-mécontent de cette violation de sa neutralité, & a envoyé un de ses officiers à Vérone pour s'en plaindre & demander les dix prisonniers.

Les armes de France & de la république cisalpine furent ôtées & brisées à coups de sabre. On craignoit bientôt que les Français & les Cisalpins ne se vengeassent sur la ville des violences commises contre eux.

Le 1^{er} de ce mois arrivèrent, du côté de Reggio, 150 hussards français qu'on n'attendoit pas. Ils gardèrent les portes et placèrent des vedettes avancées crainte de surprise. Le soir, à neuf heures, arrivèrent 2 bataillons de

chasseurs à pied de la 5^e demi-brigade, partis de Plaisance le 7 au matin, & ayant fait d'une seule marche 30 milles. Ils ne s'étoient arrêtés que deux heures à Borgo S. Domino pour dîner. Pendant la nuit arrivèrent encore 2 canons, 2 obus, 10 chasseurs & 24 artilleurs à cheval.

Le 2 au matin ce corps, d'environ 1500 hommes, se mit en bataille pour partir pour Reggio, lorsqu'un courrier, expédié de Modene par le général Montrichard, ordonna qu'on fit halte, & annonça qu'il arriveroit le soir lui-même. A midi & à 3 heures il fut détaché un corps de grenadiers & de hussards avec un canon, qui alla à la découverte jusqu'à Colorno, & la cavalerie jusqu'au Pô. Un autre détachement semblable se poussa en avant à 4 milles d'ici. On plaça des corps de garde aux portes, & Parme étoit en état de siège. Le soir, les détachemens rentrèrent avec la pluie: on craignoit une attaque.

Le 3, de grand matin, arrivèrent de Modene le général Montrichard avec l'état-major & 200 hommes d'escorte. Il parut très-mécontent de l'affaire du 30 germinal. Le soir, il y eut un conseil de guerre, & la nuit on arrêta, sur sa réquisition, plusieurs personnes du parti autrichien.

Ce matin, toute la troupe est partie pour Reggio avec les canons: les canoniers ont changé de route à un mille d'ici, & ont été du côté de Beozetto.

Le long du Pô, de notre côté, on est exposé aux incursions des allemands. Ce matin sont arrivés 300 français venant de Plaisance: une heure après leur départ de Borgo S. Domino, sont arrivés des hussards allemands.

R U S S I E .

Petersbourg, le 24 germinal.

La gazette de la cour a publié aujourd'hui un rapport officiel du vice-amiral Uschakow, qui annonce la prise de Corfou.

Le prince Dolgorukow a été nommé chef de la garde des chevaliers de Malte, à la place du vice-amiral comte Litta. Ce comte a reçu aussi sa démission de sa charge de vice-amiral de la flotte de la Baltique.

Le ci-devant comte Choiseuil-Gouffier, à eu sa démission, pour raison de mauvaise santé, de la place de major du corps des cadets ingénieurs de l'artillerie.

A L L E M A G N E .

Hambourg, le 12 floréal.

L'escompte est toujours à 10 pour 100. Le change baisse beaucoup sur l'Espagne.

On lit dans la gazette de Vienne un article daté de Constantinople le 14 germinal, qui porte que non seulement les français ont pris Gaza . mais qu'ils sont avancés plus loin , & ont pris Giassa , l'ancienne Joppe , à neuf heures de chemin de Jerusalem . Ces avantages , ajoute la gazette de Vienne , sont dûs en partie aux habitans du Liban , qui , déjà en guerre avec les turcs , se sont alliés à Buonaparte .

Le pacha d'Acre écrit qu'il se trouve entre deux ennemis dangereux qui menacent sa résidence . Ainsi nous apprendrons bientôt que le Godefroy de la liberté est à Jerusalem .

Il y a eu à Copenhague une maladie épidémique , suite inévitable de la rigueur de la saison . Plusieurs ministres & plusieurs individus de la maison royale en ont été atteints ; mais aucun dangereusement . Il est mort une quantité assez considérable de gens .

Il paroît , quoiqu'on en ait dit , qu'on a en Angleterre des nouvelles inquiétantes sur la situation des Indes . Typoo-Saïb montre , de nouveau , des intentions hostiles . Les anglais ne peuvent compter sur le souba du Dekan , qui a à-peu-près 26.000 hommes de troupes très-bien disciplinées , toutes commandées par des officiers européens , la plupart français ; ils craignent que les Marattes , si guerriers & si formidables , ne s'unissent à leurs ennemis , & alors c'en seroit fait de la domination anglaise dans l'Inde . La seule chose qui puisse étonner , c'est que c'est le gouvernement lui-même qui a fait publier ces détails ; mais ce qui explique sa conduite , c'est qu'il en prend occasion de démontrer la mauvaïse administration de la compagnie , & de demander qu'elle soit dépossédée d'une autorité qu'elle ne peut maintenir .

A N G L E T E R R E .

Londres , le 15 Floréal .

Dès que la sortie de la flotte française a été connue ici , mille bruits sur sa force & sa destination , tous aussi peu fondés les uns que les autres , ont circulé dans le public . Selon les uns , la flotte à sa sortie s'étoit trouvée en présence de celle du lord Bridport , & une action générale étoit au moment de s'engager . Selon d'autres , les derniers vaisseaux sortans avoient été seulement aperçus , & la flotte française avoit dix heures d'avance sur la nôtre ; d'autres annonçoient qu'un brouillard l'avoit dérobée , aussitôt après qu'elle a été en mer , aux regards des vaisseaux anglais qui étoient à sa poursuite .

Au milieu de ces bruits divers , voici ce qui paroît le plus constant .

La flotte française a été aperçue à sa sortie , comme nous l'avons dit , par la frégate la *Nymphe* , qui s'en est approchée d'assez près pour compter dix-sept vaisseaux . Alors elle a été chassée par quelques vaisseaux français , & s'est enfin retirée du côté de la flotte de lord Bridport , à qui elle a annoncé ce qu'elle venoit de voir . Aussi-tôt Bridport a fait ses dispositions ; mais , estimant sans doute qu'il n'étoit pas assez en force pour engager le combat , il a ordonné à son escadre de se tenir toujours à une distance convenable , & de s'abstenir de prendre position entre la flotte française & les côtes , pour empêcher que celle-ci ne rentrât à Brest . Des cutters ont été de suite expédiés sur divers points . A Plymouth est arrivé le *Dolly* , pour demander du renfort , ce qui semble confirmer encore que le lord Bridport ne se croyoit pas en force proportionnée à l'ennemi . La plupart des ports de mer auront reçu sans doute pareil avis , & les vaisseaux capables de se mettre en mer se réuniront à lord Bridport . Les côtes

d'Irlande , pour lesquelles on craint le plus , recevront aussi , par des cutters , le signal d'alarme . La flotte française paroît au reste ne pas fuir , ni ne semble pas craindre le lord Bridport , car le cutter le *Fowey* l'a aperçue dans la baie de Bertheaume , où elle avoit jetté l'ancre . Cependant elle alloit le lever & se remettre en mer au moment où elle a été aperçue . D'après ce rapport , il est constant que la flotte anglaise n'est pas parvenue à se placer entre la côte & la flotte ennemie .

On mande du cap de Bonne-Espérance qu'on a aperçu dans les parages des environs , & se dirigeant à l'est , deux petites escadres françaises , dont l'une est composée de trois vaisseaux de guerre & deux frégates ; & l'autre de deux vaisseaux escortant un convoi . Aussi-tôt les ordres ont été donnés aux vaisseaux de mettre à la voile pour protéger la côte . On n'est pas sans inquiétude sur les desseins des Français . Le vaisseau de sa majesté , le *Jupiter* , est chargé de surveiller les mouvemens des deux escadres que l'on suppose vouloir opérer une jonction , & faire quelque attaque .

REPUBLIQUE HELVETIQUE .

Lucerne , le 16 floréal .

Le 12 , à la pointe du jour , l'armée autrichienne a tenté de reconquérir les Grisons . Conduites , à ce qu'on publie , par quelques déserteurs , les troupes destinées à cette expédition étoient parties pendant la nuit à deux heures . Une partie attaqua le poste de Luciensteig ; l'autre , débouchant de Balzers , tenta de passer le Flœschhorn . Il ne se trouvoit ici que trois compagnies françaises qui , attaquées par des forces infiniment supérieures , durent se retirer en combattant ; de sorte qu'à huit heures du matin , les Autrichiens étoient déjà répandus dans les vignes de Flœsch ; à dix , s'étoient emparé du village ; & à dix , de la petite ville de Mayenfeld , tournant ainsi le poste de Luciensteig . Mais les renforts successifs , arrivés aux Français de Malans & de Coire , les mirent bientôt en état d'arrêter les progrès de l'ennemi . Ils attaquèrent , sous les ordres des généraux Ménard & Chabrand , l'ennemi avec la plus étonnante vigueur , & tandis qu'ils le débusquoient au pas de charge de toutes ses positions , un corps de hussards se jettoit sur ses derrières pour lui couper sa retraite .

Telle , en un mot , a été la déroute des Autrichiens , qu'il ne leur est resté d'alternative que celle de se rendre ou de se jeter dans le Rhin . La majeure partie a choisi le premier parti , & à midi les français avoient fait au-delà de quinze cents prisonniers : tout le reste est tué ou en fuite . L'Alpenberg est couvert de cadavres .

Du côté de Luciensteig , l'affaire a été également meurtrière : le feu a continué jusqu'à trois heures après-midi , & les Autrichiens , après plusieurs attaques infructueuses , ont été également forcés à la retraite . Pendant ce tems , le reste de l'armée impériale étoit placé en corps d'observation près de Balzers , de Vodus & de Schon .

REPUBLIQUE FRANÇAISE .

Strasbourg , le 21 floréal .

Le général Klein a été chargé par le général en chef de l'armée du Danube , du commandement de nos troupes sur la rive droite du Rhin . Le général Legrand , qui les commandoit de puis quelque tems , a reçu une autre destination . Nos avant-postes ont été poussés d'une lieue en avant , & les Autrichiens se sont retirés derrière Gengenbach , du côté de Hasselach , & jusqu'à Oppenan & Buhl .

On continue à travailler avec beaucoup d'activité à la tête de pont de Brisack, qui sous peu sera achevée. Nos troupes sont postées en avant du Vieux-Brisack; les Autrichiens ont leurs avant-postes à Fribourg. Ils sont en petit nombre dans le Brigaw, & il n'y en a presque pas du tout dans le Haut-Margraviat; ils sont, au contraire, assez en force entre Neustatt, Villingen & Doneschingen, d'où ils s'étendent par Triberg & Hornberg sur Frendenstalt & Pforzheim. Ce n'est que leur avant-garde qui est placée en deçà des montagnes noires.

L'ordre est arrivé du directoire de rétablir les fortifications du fort Vauban, que les Autrichiens ont fait sauter lorsqu'ils ont été obligés de l'évacuer dans le mois de nivôse de l'an 2. On assure que beaucoup de citoyens de notre département seront mis en réquisition pour travailler au rétablissement des ouvrages de cette place.

Le général Dufour est parti de Manheim pour se rendre à Coblenz, où il établira son quartier-général, ayant été nommé commandant dans les quatre départemens nouvellement réunis. Le général Turreau est arrivé à Mayenne, où il remplace le général Freytay en qualité de commandant de cette place. On dit que Freytay a été nommé commandant d'Ehrenbreistein.

Nous avons reçu hier dans l'après-midi, la nouvelle d'une victoire éclatante remportée, le 14, par le général Menard, sur les paysans insurgés des Grisons. Huit à dix mille d'entre eux sont tombés à l'improviste sur nos postes de Dissentis & d'Illantz; & après les avoir forcés, se sont avancés jusqu'à une lieue de Coire, où s'est livré un combat extrêmement vif. Nos troupes, sous les ordres du général Menard, les attaquèrent avec la plus grande impétuosité & les mirent entièrement en déroute. Ils n'abandonnerent le champ de bataille, qu'après l'avoir laissé vuide de près de 3000 morts; le reste a pris la fuite.

Le général Menard a reçu des rentes considérables; on espère que sous peu, il pourra reprendre l'offensive contre le Vorarlberg, en même tems que Massena tentera de passer le Rhin pour attaquer la Souabe.

PARIS, le 24 floréal.

— Le 23 floréal, le ministre de l'intérieur a approuvé l'adjudication des barrières du département de la Lozère.

Cette adjudication est faite à condition d'abandonner aux fermiers les produits de la taxe, & de leur payer une somme annuelle de 29,300 francs pour la réparation & l'entretien des routes du département.

L'adjudication des barrières du département de l'Allier a aussi été approuvée. Elle est faite, à condition de réparer les routes de cet arrondissement, & en outre, moyennant la somme de 31,223 francs 37 centimes.

— Le pape est arrivé, le 11 de ce mois, à Briançon, avec une suite de 40 personnes. Il a une figure superbe; mais il est atteint d'une paralysie aux jambes. Les prélats & abbés qui l'ont accompagné vont à la messe du curé constitutionnel. On espère que ce salutaire exemple fera régner, dans toutes les communes des départemens, cette harmonie d'opinions religieuses qui a toujours existé à Briançon, parce qu'on a eu le bon esprit de ne pas y souffrir des prêtres réfractaires.

— L'administration municipale d'Indre & Loire a suspendu de ses fonctions, par arrêté du 12 floréal, l'agent municipal de Richelieu, pour avoir favorisé un attroupement armé, qui eut lieu dans cette commune le 28 germinal.

— Le tribunal de police correctionnelle séant à Saint-Gaudens, a condamné, le 2 floréal courant, Jeanne Carrere, veuve Laurenties, habitante de Puymaurin, à 300 francs d'amende & à un an d'emprisonnement, pour avoir recélé sciemment un réquisitionnaire déserteur, & avoir essayé de favoriser son évasion.

— Le 16 de ce mois, le citoyen Gibert d'Auvergne, agent de la commune de Reignac, connu par son républicanisme & son zèle infatigable pour faire exécuter les loix, soupçonné tranquillement avec sa femme & ses enfans, lorsqu'il fut atteint d'un coup de fusil qui lui fut tiré à travers la croisée. Le coup a porté à la tête du citoyen Gibert, & il est à l'instant tombé mort dans les bras de sa famille.

— De tous les cantons de la Côte-d'Or, celui de Bussy est le seul qui n'ait pas été soumis au tirage. Les jeunes gens de ce canton n'ont pas voulu consulter le sort; & seize d'entre eux qui formoient la totalité du contingent, ont eu la gloire de s'être volontairement enrôlés.

— Le cantonnement de Vert, près du Lion-d'Angers (Maine & Loire), s'est mis à la poursuite des brigands qui infestoient ces contrées. Ils ont été joints dans leurs repaires, attaqués & dispersés; plusieurs ont été tués, d'autres blessés: trois se sont rendus & ont annoncé l'arrivée de quinze autres. Ainsi la bande de ces voleurs, presque tous étrangers, sera bientôt détruite.

CORPS LEGISLATIF CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du cit. HEURTAULT-LAMERVILLE.

Séance du 24 floréal.

Le général de division Augereau, nommé au corps législatif par le département de la Haute-Garonne, écrit de Perpignan qu'il accepte sa nomination; mais que sa santé étant très-dérangée, il prie le conseil de l'excuser s'il tarde quelques jours à se rendre à son poste.

Un citoyen de vingt-trois ans, du département de l'Hérault, adresse au conseil une dénonciation portant, qu'ayant en connoissance de la loi qui ordonne la levée d'une partie de la seconde & troisième classes de la conscription, il en témoigna ouvertement sa joie & le désir de se faire inscrire, lorsque son père lui dit qu'il ne partirait pas; que pour trente louis il lui obtiendrait un faux acte de mariage d'une date antérieure à la loi du 23 nivôse an 6. Il ajoute que tous les conscrits aisés du même canton éludent la loi en achetant de pareils actes, qui les supposent unis avec des filles ou des veuves qui ne s'en doutent pas. Le pétitionnaire dénonce cet abus, & demande que les fonctionnaires prévaricateurs soient punis.

Fregeville demande le renvoi à une commission pour présenter une loi pénale contre ce délit.

Crochon. — Je demande le renvoi au directoire, parce que l'agent municipal ayant commis un faux matériel, contre lequel il existe des loix, doit être poursuivi devant les tribunaux. — Cette dernière proposition est adoptée.

Constant fait adopter un projet qui établit un tribunal de commerce à Pont-Audemer, département de l'Eure.

Dessaix fait résoudre que la loi du 5 prairial an 6, concernant la liquidation de la dette des neuf départemens réunis, est applicable aux habitans de la ci-devant Savoie, pensionnés par leur ancien gouvernement, ou ayant droit à des pensions.

Duvicquet soumet à la discussion son projet sur les doubles élections de l'E cant, tendant à déclarer valables

les opérations de l'assemblée mere, à annuler celles de la fraction scissionnaire.

Mansbredo & Demoor combattent le projet : ils pensent que l'assemblée mere ne mérite pas plus de voir ses opérations validées que la minorité ; car elle a, selon eux, violé toutes les regles.

L'ordre du jour sur le projet, s'écrie-t-on.

Lucien Buonaparte — S'il ne s'agissoit que de quelques formes violées, je voterois pour le projet ; mais peut-on appeler formes les violations les plus manifestes des loix protectrices des droits du peuple ? Peut-on appeler formes l'arrestation d'un électeur & de deux présidens d'assemblées primaires, le mandat d'arrêt lancé contre eux, lorsqu'on leur dit : « voici un mandat d'arrêt lancé contre vous ; mais nous sommes autorisés à ne point le faire exécuter, si vous vous engagez à ne point vous rendre aux assemblées du peuple » ? Un fait précis qu'il importe de connoître, c'est de savoir s'il est vrai qu'un électeur & deux présidens d'assemblées primaires aient été arrêtés ; s'il est vrai que l'appareil militaire ait été déployé à Gand lors de la tenue des assemblées. Si ces faits sont prouvés, il faut annuler les opérations de l'assemblée électorale, parce que ce ne sont pas des choix libres, mais ceux d'une faction, quel que soit le nom qu'on veuille leur donner.

Après quelques débats, le conseil prononce l'ajournement.

Daubermesnil fait déclarer valables les opérations du département de l'Ain.

Le président consulte le conseil pour savoir s'il se formera en comité, comme l'a désiré la commission chargée d'examiner le message relatif à l'entrée d'une division espagnole à l'isle de Rhé.

Quelques membres demandent que le rapport soit public. Engerrand & Chollet s'y opposent : ils citent la constitution & demandent qu'on entende la commission en comité secret.

Cette proposition, mise aux voix, est adoptée ; en conséquence les tribunes s'évacuent.

Quelques instans après le conseil rend sa séance publique, & après avoir entendu Boulay-Paty, prend une résolution qui autorise le directoire exécutif à introduire sur le territoire de la république les trois mille Espagnols dont il est question dans son message, & à leur accorder les secours nécessaires.

On procede ensuite à un nouveau scrutin pour la nomination du nouveau membre du directoire exécutif. En voici le résultat.

Le nombre des votans étoit 376. Les élections ont été faites à la pluralité relative.

Lacrosse, contre-amiral, a réuni 189 voix ; Moulins, général de division, 163 ; Lambrecht, ministre de la justice, 162 ; Martin, contre-amiral, 161 ; Dupuis, de l'institut, 155.

Un bulletin télégraphique de Strasbourg, an date du 24, annonce que Jean Debry se porte bien, & qu'il part ce jour-là pour Paris.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen DEDELEY-DAGIER.

Séance du 24 floréal.

Dentzel fait approuver une résolution du 18 floréal, qui valide les opérations de l'assemblée électorale de Seine & Oise.

La discussion est ouverte sur les élections du département

De l'imprimerie de MEYMAT,

de la Loire. Jourdain & Lejourdan appuient les objections faites hier par Marbot. Ce membre lui-même insiste & assure qu'il y a eu dans l'assemblée électorale des ex-nobles, un commissaire des guerres en activité dans le département, un réquisitionnaire arrêté en sortant de l'assemblée ; il pense que toutes ces contraventions aux lois suffisent pour annuler les opérations de cette assemblée. Au reste, il demande un nouvel ajournement pour constater les faits.

Chassey répond à ces observations. Il s'étonne que, sur un simple écrit anonyme, on prétende qu'il y a eu quatre ex-nobles dans cette assemblée. Il nomme ces citoyens, dont l'un est juge, l'autre négociant, dont aucun n'a été titré dans l'ancien régime. Il assure que le prétendu réquisitionnaire est un officier démissionnaire, qui fut relâché à Lyon aussi-tôt qu'il eut justifié de son congé : quant au commissaire des guerres, il pense qu'on ne peut pas considérer cet administrateur militaire comme faisant partie de la force armée. Chassey soutient que toutes les voix données soit à Paillard cadet, soit à Paillard, de Saint-Etienne, doivent être appliquées au citoyen qui, seul, portoit ce nom dans l'assemblée. Il pense donc que les opérations de cette assemblée sont valables.

Marbot croit qu'il n'est pas nécessaire de prouver qu'un commissaire des guerres doit être considéré comme militaire. Il persiste à croire, que si tous les faits qu'il a avancés sont constans, les opérations de cette assemblée doivent être annullées, & il insiste sur l'ajournement.

Cornet défend l'opinion de Chassey, & le conseil rejette l'ajournement & approuve la résolution.

Sur le rapport de Delneufcourt, le conseil approuve une résolution du 21 ventôse, qui distrait le hamcau, dit Bramenil, de la commune Raucourt, pour l'ériger en commune & le réunir au canton d'Antoing, département de Gemmapes.

Sédiles fait approuver une résolution du 24 germinal, portant établissement d'un tribunal de police correctionnelle à Pont-à-Mousson, département de la Meurthe.

Bourse du 24 floréal.

Amsterdam.....	61 $\frac{3}{4}$, 62 $\frac{3}{4}$.	Rente prov.....	7 f. 13 c., 7 f.
Idem cour.....	57 $\frac{1}{2}$, 58 $\frac{1}{2}$.	Tiers consol.....	10 f. 63 c.
Hambourg.....	195, 192.	Bons $\frac{2}{3}$	1 f. 4 c.
Madrid.....	Bons $\frac{1}{2}$
Mad. effec. 15 f., 14 f.	67 c.	Bons $\frac{1}{4}$
Cadix.....	Bons des 6 der. mois de l'an 6,	82 f. 75 c., 81 f.
Cad. effec. 15 f., 14 f.	62 c.	Action de 50 fr. de la caisse	des rentiers.....
Gènes.....	99, 97.	Or fin.....	106 f.
Livourne.....	107, 106.	Ling. d'arg.....	50 f. 75 c.
Bâle.....	1 b., pair.	Portugaise.....	97 f. 63 c.
Lausanne.....	$\frac{1}{4}$ per.	Piastre.....	5 f. 43 c.
Milan.....	53.	Quadruple.....	82 f.
Geneve.....	Ducat d'Hol.....	11 f. 75 c.
Lyon.....	pair 20 j.	Guinée.....	26 f. 50 c.
Marseille.....	pair 20 j.	Souverain.....	35 f. 13 c.
Bordeaux.....	pair 20 j.		
Montpellier.....	pair 20 j.		

Esprit $\frac{5}{6}$, 380 à 390 f. — Eau-de-vie de Montpellier, 22 deg., 300 f. — Rochelle 22 d. — Cognac 22 d. 330 fr. — Huile d'olive, 1 fr 10 c. — Café Martinique, 3 fr. 45 à 50 c. — Idem St-Domingue, 3 fr. 5 à 15 c. — Sucre d'Anvers, 2 f. 65 à 75 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 60 à 70 c. — Savon de Mars., 1 f. 12 à 15 c. — Coton du Levant, 2 f. 60 à 80 c. — Coton des Isles, 4 f. 35 c. à 5 f. 10 c. — Sel, 4 f. à 4 f. 50 c.

A. FRANÇOIS.

rue des Moineaux, n°. 423.